



COMMUNIQUE DE PRESSE

De nouveaux adhérents rejoignent le SCARA

Paris, le 9 septembre 2014 - Le SCARA, Syndicat des Compagnies Aériennes Autonomes, qui regroupe maintenant 12 sociétés représentant trois milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 9 000 emplois directs, se renforce et accueille quatre nouveaux adhérents :

- la compagnie aérienne : Air Tahiti Nui
- trois compagnies d'assistance en escale : Casavia, SATAB, AMC Group.

« Nous nous réjouissons d'accueillir ces nouveaux adhérents. L'apport de nouvelles compétences constitue un enrichissement pour le SCARA qui renforce encore son rôle de promotion et de défense des intérêts du transport aérien. Aux côtés des compagnies aériennes, le SCARA pour la première fois, a décidé de s'ouvrir aux compagnies d'assistance en escale. Cet élargissement nous semblait en effet important dans notre mission de représentation du transport aérien français et de ses métiers. »
déclare Philippe Dandrieux, Président du SCARA.

A propos du SCARA :

Le Syndicat des Compagnies Aériennes Autonomes (SCARA) est un syndicat professionnel qui regroupe des compagnies aériennes françaises (hors groupe Air France) basées en métropole et dans les territoires ultramarins ainsi que des sociétés d'assistance aéroportuaire. Il représente 9 000 emplois directs et près de trois milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Le SCARA a pour mission la promotion et la défense du transport aérien français et de sa pluralité. Reconnu officiellement représentatif au plan national, le SCARA intervient dans l'ensemble des instances institutionnelles du transport aérien dont il est un interlocuteur majeur.

twitter : @scara_aero